



## PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Valence, le 4 juin 2023

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### INONDATION SUR LA COMMUNE DE SEDERON

A la suite d'un épisode pluvio-orageux court mais intense qui a eu lieu sur la commune de Séderon en milieu d'après-midi, la rivière de la Méouge est sortie de son lit et a provoqué des dégâts matériels avec l'inondation de plusieurs habitations et commerces. Aucune victime n'est à déplorer.

30 sapeurs pompiers de la Drôme sont mobilisés sur le terrain afin de traiter la vingtaine d'interventions en cours, essentiellement des inondations de caves. Les moyens de secours aquatiques des Hautes-Alpes ont également été mobilisés aux côtés du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Le maire de la commune a mis à disposition la salle des fêtes pour accueillir les habitants des logements touchés.

La décrue de la rivière est déjà très largement amorcée.

Le département de la Drôme est actuellement en vigilance jaune pour les orages et de nouvelles précipitations restent possibles jusqu'à 23h00 sur l'ensemble du département selon Météo France. Il convient donc de rester vigilant.

Voici le rappel des recommandations à suivre en cas d'inondations :

- **Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités** dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels ;
- **je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements ;**
- **je me soucie des personnes proches** (voisins et personnes vulnérables) ;
- **je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts ;**
- **je ne sors pas**, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre ;
- **je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur en étage ;**
- **je ne m'engage ni en voiture ni à pied** (moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture).



**JE M'INFORME**  
et je reste à l'écoute  
des consignes des autorités  
dans les médias et sur les  
réseaux sociaux en suivant  
les comptes officiels



**JE NE PRENDS PAS  
MA VOITURE  
ET JE REPORTE  
MES DÉPLACEMENTS**



**JE ME SOUCIE DES  
PERSONNES PROCHES,**  
de mes voisins et des  
personnes vulnérables



**JE M'ÉLOIGNE  
DES COURS D'EAU**  
et je ne stationne pas sur  
les berges ou sur les ponts



**JE NE SORS PAS**  
Je m'abrite dans un bâtiment  
et surtout pas sous un arbre  
pour éviter un risque de  
foudre



**JE NE DESCENDS PAS  
DANS LES SOUS-SOLS  
ET JE ME RÉFUGIE  
EN HAUTEUR,  
EN ÉTAGE**



**JE NE M'ENGAGE NI  
EN VOITURE NI À PIED**  
Pont submersible, gué, passage  
souterrain... Moins de 30 cm d'eau  
suffisent pour emporter une voiture



**JE NE VAIS PAS  
CHERCHER MES  
ENFANTS À L'ÉCOLE,**  
ils sont en sécurité